

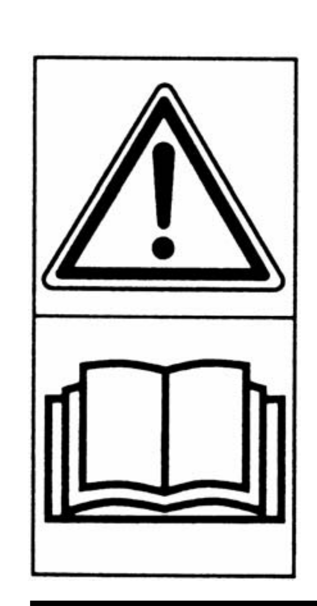
FRANÇAIS

TRAVERSE DE SOULÈVEMENT POUR
PONTS A QUATRE COLONNES ET A CISEAU



Art. 451
Art. 451 S
Art. 451 SE
Art. 451/A
Art. 451/A S
Art. 451/A SE

à actionnement hydraulique



INSTRUCTIONS POUR
L'UTILISATION ET L'ENTRETIEN
MANUEL DES PIÈCES DE RECHANGE

A 07 04

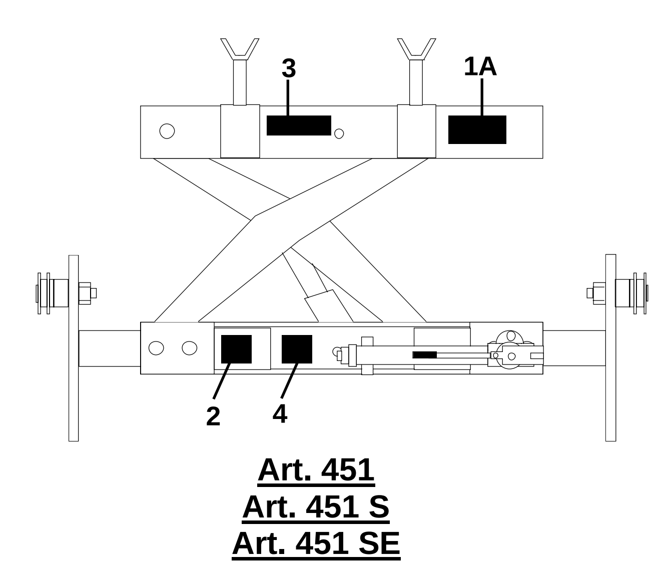
Avant l'utilisation, il faut appliquer sur la traverse les plaquettes adhésives qui sont jointes à ce manuel, en suivant la disposition du schéma ci-dessous.



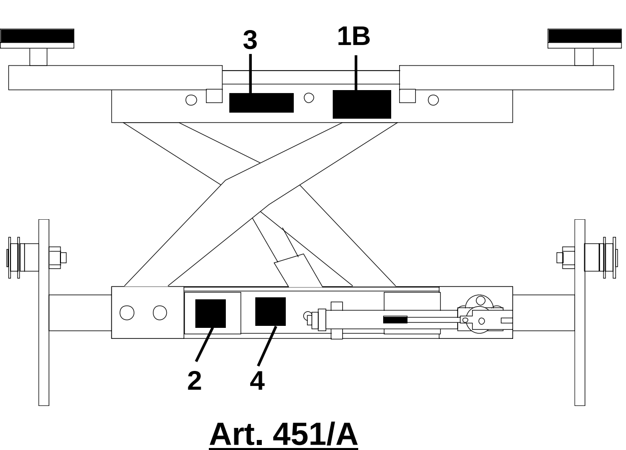
AVERTISSEMENT

La non application des plaquettes causera la déchéance des conditions de garantie et la déchéance des responsabilités du constructeur pour tous dommages provoqués par l'utilisation de la traverse.

N.B: si les étiquettes présentes sur la machine sont abîmées, sont devenues illisibles, ou ont été perdues, il faut demander le N° de position qui est nécessaire pour les remplacer.
Repositionner la nouvelle étiquette au point indiqué.



Art. 451
Art. 451 S
Art. 451 SE

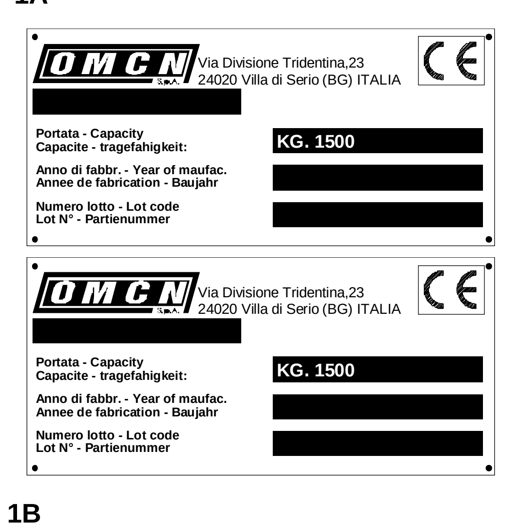


Art. 451/A
Art. 451/A S
Art. 451/A SE

3

KG. 1500

1A



1B

NORMES D'EMPLOI ET DE SECURITE

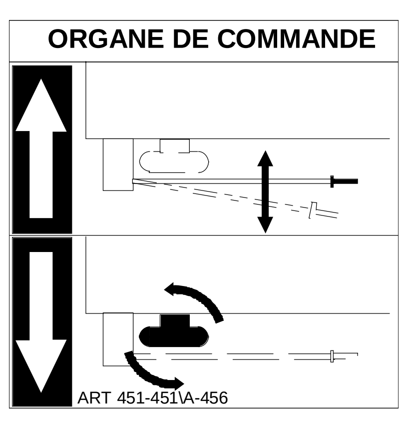
- Il est interdit de soulever des charges supérieures à ce qui est indiqué par le costructeur.
- Il est défendu de monter sur le véhicule quand celui-ci est soulevé.
- Avant chaque soulèvement, vérifier que les appuis sont correctement positionné sous le véhicule.
- N'utiliser la traverse que pour le soulèvement partiel du véhicule.

ENTRETIEN

- Maintenir le chariot parfaitement propre.
- Huiler périoquement les pivots et les axes des roues de soutien.
- Pour ajouter éventuellement de l'huile dans le cylindre, employer de l'huile "AGIP ACER 22" ou une équivalente.

Lire vaec attention le manuel d'instructions avant d'effectuer tote opération d'entretien.

2



4

PENDANT LA CONSULTATION DU MANUEL, FAIRE PARTICULIÈREMENT ATTENTION LORSQUE L'ON RENCONTRE LE SIGNALE DE **DANGER**.


DANGER


AVERTISSEMENT


ATTENTION

CE SIGNAL INDIQUE LA PRESENCE DE CONDITIONS OU DE SITUATIONS DE DANGER PLUS OU MOINS IMPORTANTES. LES SIGNAUX DE DANGER SONT DE TROIS NIVEAUX:


DANGER

Le non-respect de ce signal entraîner des risques très graves pour la sécurité: mort, dommages permanents à moyen terme.


AVERTISSEMENT

Le non-respect de ce signal peut entraîner des risques très graves pour la sécurité: mort, dommages permanents à moyen terme.


ATTENTION

Le non-respect de ce signal peut provoquer des accidents ou des dommages à la machine.

MANUEL D’INSTRUCTIONS

INDEX:



1.0 GENERALITES

Ce manuel fait partie intégrante du produit.

Lire attentivement les avertissements et les instructions qui sont contenus dans ce manuel, car ils fournissent des indications importantes sur la:
SECURITE DE L'EMPLOI ET DE L'ENTRETIEN.

La traverse de soulèvement a été construite conformément à la Norme Européenne EN 292-1, EN 292-2, EN414, CNR 10011, EN1493, 98/37/CE.

Conserver soigneusement ce manuel pour pouvoir le consulter ultérieurement.

2.0 DESTINATION D'USAGE

La traverse Art. 451 - 451 S - 451 SE et la traverse art. 451/A - 451/A S - 451/A SE sont des appareils destinés à être utilisés auxiliairement pour le soulèvement partiel d'un véhicule à quatre roues.
La traverse doit être mise entre les deux rampes du pont-élévateur, adéquatement appuyée sur les rails de glissement prévus, de façon à pouvoir lever les deux roues qui se trouvent sur l'axe - même du véhicule.
La charge maximale que les traverses peuvent soulever est exprimée sur la plaque du constructeur et indiquée sur le tableau "Capacités - Poids" (TABLEAU. 2).

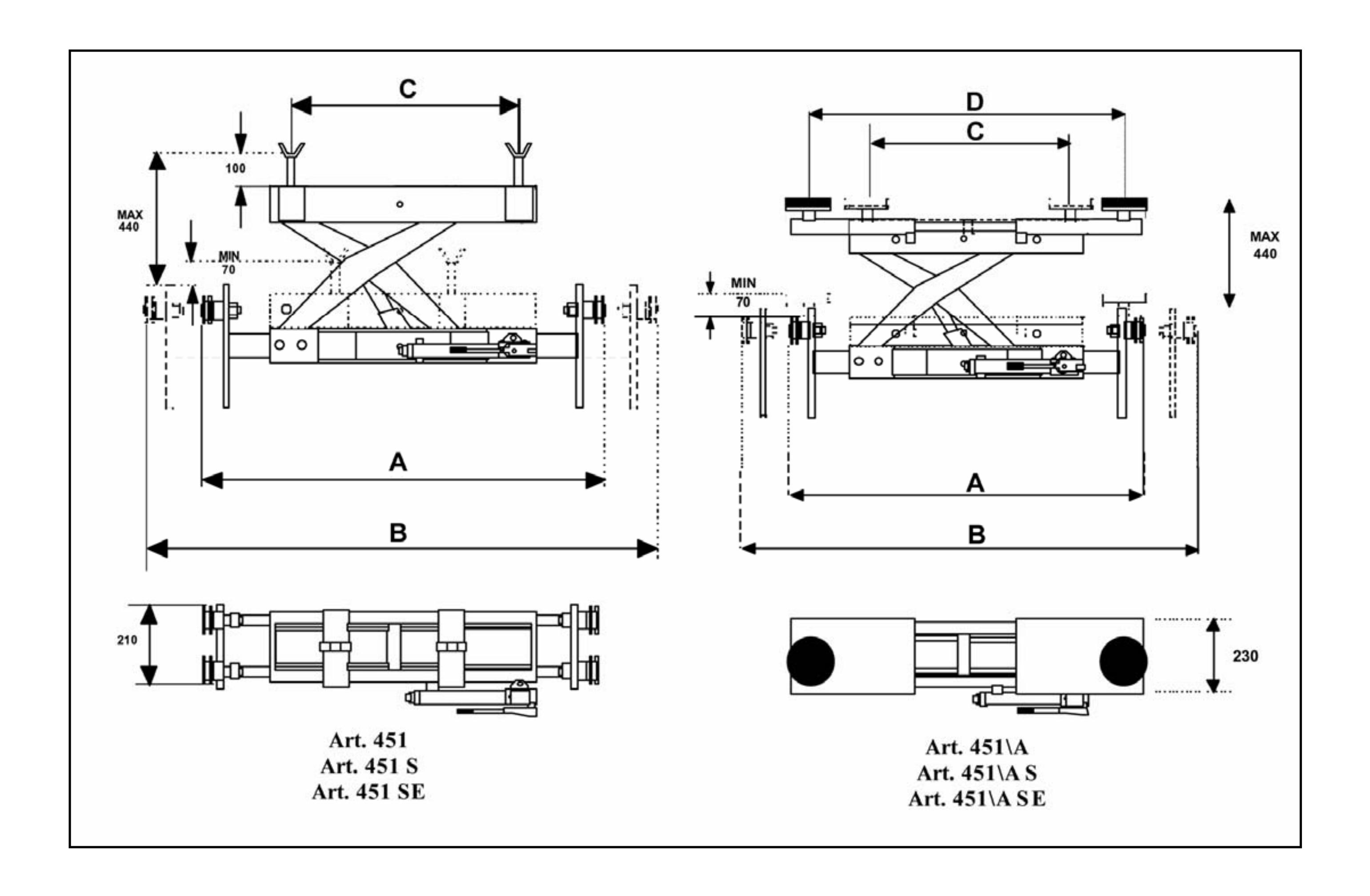
- Cet appareil ne doit être destiné qu'à l'usage pour lequel il a été expressément conçu.

- Tout autre emploi que celui exprimé dans la destination d'usage doit être considéré comme impropre et donc interdit.

- Le constructeur décline toute RESPONSABILITÉ pour dommages à personnes, animaux ou choses, causés par un usage impropre ou non conforme aux prescriptions de ce manuel.

- Il ne faut jamais utiliser la traverse de soulèvement quand la température ambiante est au-dessous de 15°C.

2.1
Schéma du produit et dimension des modèles
TABLEAU. 1



Art. 451
Art. 451 S
Art. 451 SE

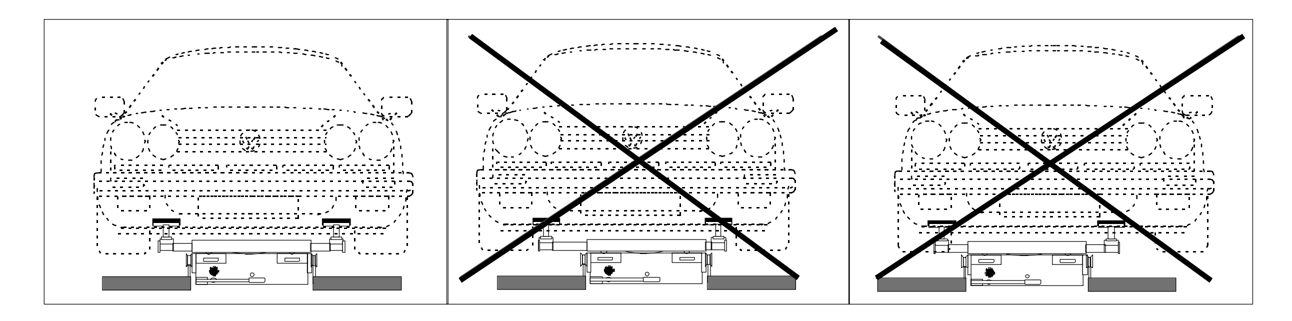
Art. 451\A
Art. 451\A S
Art. 451\A SE

Article	Capacité (kg)	Poid (kg)	A [mm]	B [mm]	C [mm]	D [mm]
451	1500	70	925	1255	760	—
451/A	1500	75	930	1260	760	1235
451 S	1500	70	675	1015	565	—
451 SE	1500	70	675	1015	565	—
451/A S	1500	75	680	1010	565	965
451/A SE	1500	75	680	1010	565	965

2.2
Tableau des Capacités poids
TABLEAU. 2

N.B.: Les caractéristiques et les données sont indiquées sur ce tableau à titre indicatif; la société constructrice se réserve le droit d'effectuer des modifications sans préavis, étant bien entendu que les dispositifs de sécurité seront respectés.

3.0
NORMES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ
TABLEAU. 3



- L’utilisation de la traverse est consentie seulement au personnel formé et autorisé et en bonne condition physique.
- Il est interdit de soulever des charges dépassant celle qui est indiquée par le constructeur.
- Il est défendu de monter sur le véhicule quand il est levé.
- L’opérateur doit contrôler l’appui du véhicule pendant le soulèvement.
- N’utiliser la traverse que pour le soulèvement partiel du véhicule.
- Toute altération ou modification de la traverse, non préalablement autorisées par le constructeur, annulent la responsabilité de ce dernier envers les dommages dus ou référés aux actes cités ci-dessus, et entraînent la perte automatique de la garantie.
- L’utilisation de la traverse est consentie seulement dans des lieux protégés des agents atmosphériques tels que: neige, pluie, vent. L’installation ne peut se faire que dans des lieux préservés de toute émanation de vapeur ou de risques d’explosion.
- Pour l’utilisation, se vêtir en fonction des lois en vigueur du pays ou l’appareil est utilisé. Ne pas porter de vêtements larges ou flottants.
- Ne pas utiliser l’appareil si la température descend sous 15°C.
- L’alimentation de l’air doit provenir du groupe filtre-réducteur-lubrificateur.
- Le fait d’ôter ou d’altérer les dispositifs de sécurité comporte une violation des normes de sécurité européennes.
- Pendant le fonctionnement contrôler qu’il ne se présente aucune condition de danger pour des tiers présents. Au cas où ces conditions se manifestent, il faut immédiatement arrêter les opérations en cours.
- Pour opérer avec cet appareil, il faut porter des vêtements adéquats selon les prescriptions des lois du pays où on l’utilise.
- Contrôler que pendant les déplacements il n’y ait aucun objet dans la zone de la charge soulevée.
- Si l’on relève des anomalies de fonctionnement, il faut immédiatement interrompre tout actionnement en cours, et contrôler l’origine des irrégularités que l’on a relevées.
- Pour l’opération de soulèvement, contrôler constamment la stabilité du véhicule, et vérifier que la charge est également répartie sur les appuis.
- Vérifier que les rails de glissement de la traverse sont bien adaptés à cette traverse, et aussi qu’ils sont constamment propres.
- Les rallonges pour l’appui sur les rails doivent dépasser des traverses en mesure symétrique.
- Avant de soulever le véhicule sur le pont, tirer le frein a main.
- Ne pas pousser la traverse art. 451 - 451 S - 451 SE et 451/A - 451/A S - 451/A SE jusqu’à l’extrémité des chemins de roulement sur les rampes, l’arrêter au moins 20 cm avant la fin des chemins.
- Sur les rampes de l’élévateur, il faut utiliser exclusivement une traverse OMCN.

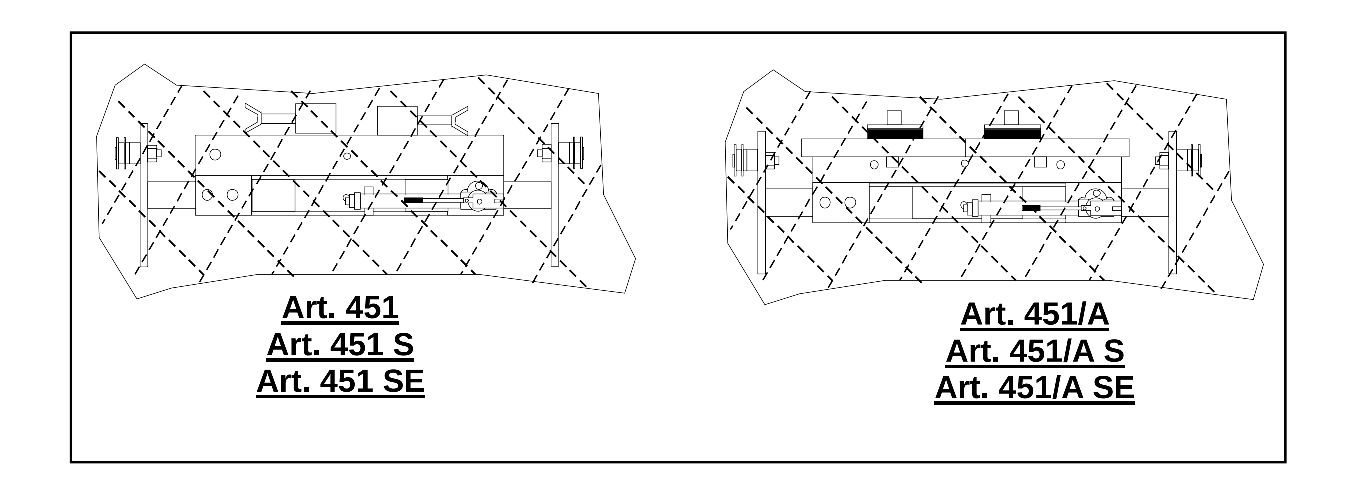
4.0 TRANSPORT

La traverse coulissante est emballée avec les tampons ou avec les appuis détachés, positionnés à l'intérieur de la traverse, et emballés avec le même matériel de protection: Carton - Pluriboll (TABLEAU. 4).

Pour transporter l'appareil emballé on utilise des moyens de levage appropriés (chariot élévateur – petite grue) en faisant très attention à ne pas abîmer l'appareil dans toutes ses parties.

Le poids du colis à transporter varie selon les modèles.
Contrôler le tableau "Capacités - Poids" pour déterminer le poids avec exactitude.

TABLEAU. 4



5.0 DÉBALLAGE

Après avoir ôté l'emballage, vérifier l'intégrité de la traverse dans ses composants, en contrôlant qu'aucune partie ne soit visiblement endommagée. En cas de doute, **ne pas utiliser la traverse**, et s'adresser au propre revendeur.

Vérifier que sur la traverse se trouvent les étiquettes, comme indiqué à la page 2 de ce manuel. Au cas où les étiquettes adhésives sont jointes à la traverse dans une enveloppe, pourvoir à bien les positionner sur l'appareil selon les indications de ce manuel à la page 2.



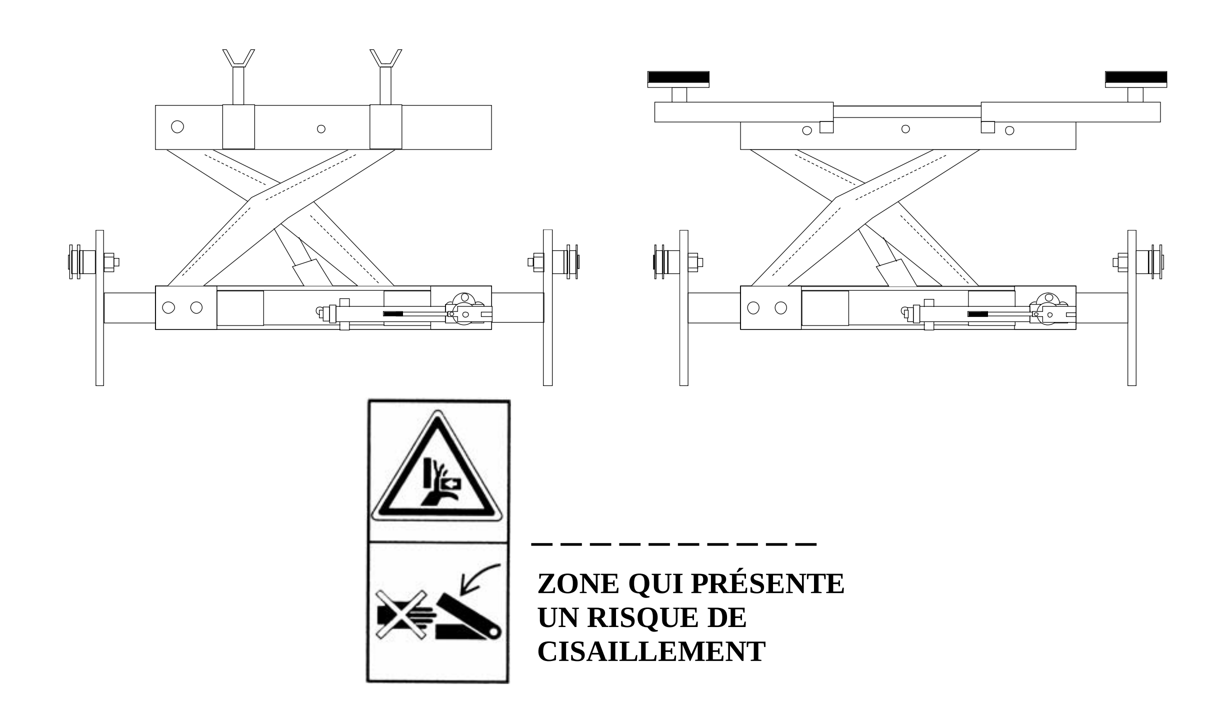
AVERTISSEMENT

La non-application des plaquettes d'avertissement et d'emploi comporte une violation des Normes Européennes de Sécurité.

Les éléments de l'emballage ne doivent pas être laissés à la portée des enfants, car ils constituent des sources potentielles de danger.
Remettre les pièces ci dessus dans les décharges prévues, car elles ne sont pas biodégradables.

6.0 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES PRINCIPALES

- Fonctionnement par actionnement manuel de la pompe hydraulique.
- L'effort d'actionnement du levier est toujours inférieur à 400 N.
- Dispositif de fin de course avec arrêt mécanique à la fin du mouvement du cylindre de soulèvement.
- Soupape de sécurité pour maintenir constante la vitesse de descente dans les limites qui sont établies par les normes en vigueur, indépendamment de la charge soulevée.
- Soupape de retenue, qui permet la stabilité de la position de soulèvement, et empêche tout mouvement indésiré de la charge.
- Dispositif de sécurité pour empêcher l'actionnement accidentel ou involontaire de la commande de descente.
- Roulettes de coulissement en appui sur les rails des rampes du pont de soulèvement.
- Rallonges pour régler les tampons d'appui des véhicules (451/A - 451/A S - 451/A SE).
- Appuis en fourchette coulissant sur la traverse (451 - 451 S - 451 SE).
- Largeur réglable de la traverse pour l'appui sur les rampes.



7.0 MISE EN SERVICE

Après avoir ôté de l'emballage les différents composants, contrôler leur état d'intégrité et l'absence d'anomalies éventuelles, puis observer les instructions suivantes pour pourvoir à la mise en service de l'appareil:

451 - 451 S - 451 SE:

A Positionner la traverse portante avec les roulettes de coulissement en appui dans les rails des rampes de l'élévateur, tout en réglant en largeur les rallonges de la traverse.

PS: EXTRAIRE LES DEUX RALLONGES DANS UNE ÉGALE MESURE

B Insérer les supports à fourche sur la base supérieure de la traverse.
C Régler les supports de façon symétrique par rapport à la traverse.

451/A - 451/A S - 451/A SE:

A Positionner la traverse portante avec les roulettes de coulissement en appui dans les rails des rampes de l'élévateur, tout en réglant en largeur les rallonges de la traverse.

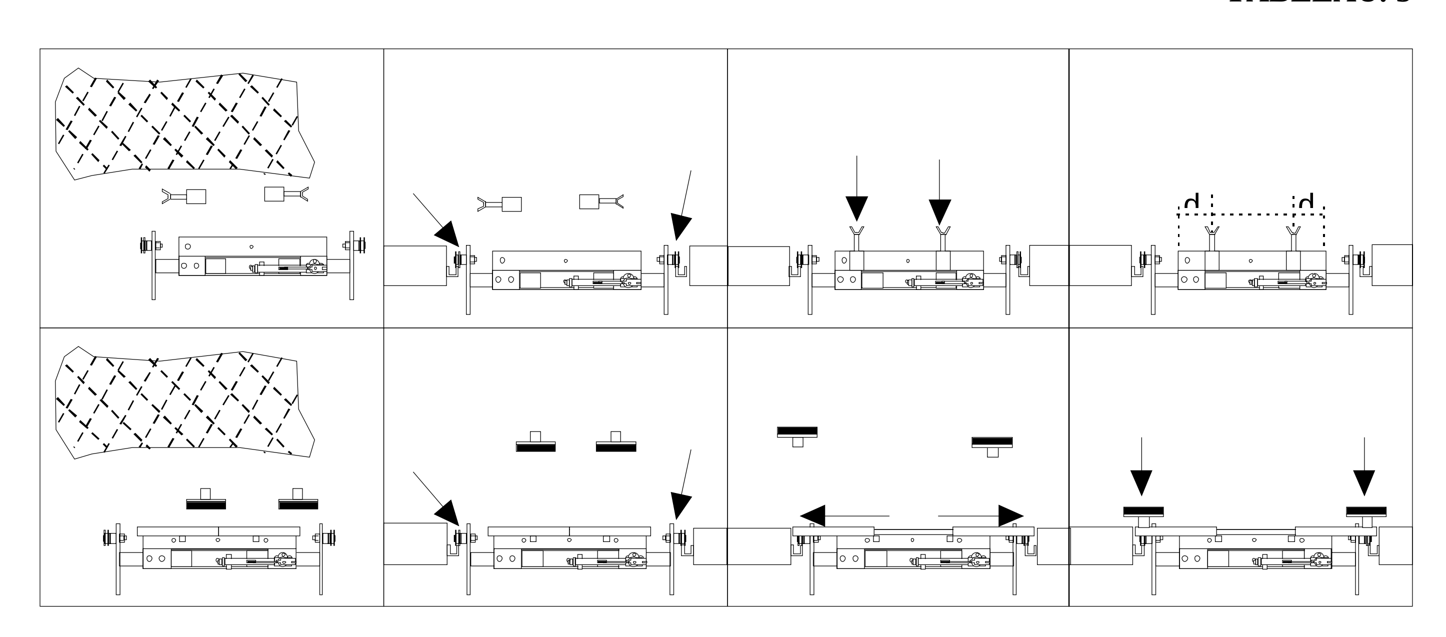
PS: EXTRAIRE LES DEUX RALLONGES DANS UNE ÉGALE MESURE

B Extraire les rallonges supérieures en les faisant coulisser sur le guide.
D Insérer les tampons en position symétrique dans les logements prévus à cet effet.

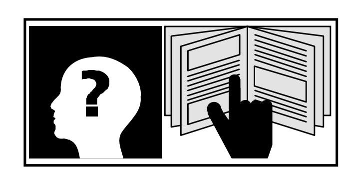


Aucun dommage dérivant de la non-observation des indications ci-dessus ne pourra être imputé au constructeur, et tel dommage pourra causer la déchéance de la garantie.

TABLEAU. 5



8.0 FONCTIONNEMENT





AVANT DE S'APPRETER A UTILISER LA TRAVERSE, IL EST NECESSAIRE D'AVOIR LU ET COMPRIS CLAIREMENT LES INSTRUCTIONS QUI SONT CONTENUES DANS CE MANUEL.

8.1 Montée

- Vérifier que l'appareil est correctement connecté avec le réseau pneumatique, et que la pression ne dépasse pas 8 Bars.
- Commencer l'action de pompage avec des mouvements alternés du levier de commande montée: le cylindre avec la structure à pantographe de la traverse commence à monter.
- Si l'on arrête l'action sur le levier pendant la montée, le cylindre de la traverse se bloque dans la position atteinte tandis que le clapet de retenue stabilise cette position.
- L'arrêt de la montée au point d'élévation maximale s'effectue de manière automatique.
- Éviter de continuer à agir sur le levier de commande montée lorsque la montée est achevée.

PS: AVANT D'ALLER SOUS LE VÉHICULE POUR TRAVAILLER, PLACER POUR SOUTENIR LE VÉHICULE DEUX CHANDELLES D'UNE PORTE GLOBALE D'AU MOINS 1500 Kg.

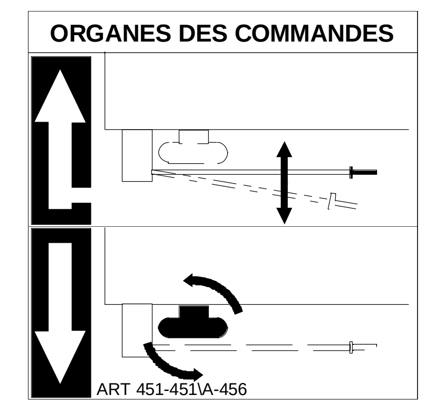
8.2 Descente

- Enlever le chandelles.
- Tourner le volant de commande descente dans le sens inverse des aiguilles d'une montre; le cylindre avec la structure à pantographe de la traverse commence alors la course de descente.
- Si l'on relâche le volant pendant la descente, le cylindre de la traverse se bloque dans la position atteinte tandis que le clapet de retenue stabilise cette position.
- L'arrêt de la descente au point le plus bas s'effectue de manière automatique.
- Éviter de continuer à agir sur le volant de commande descente lorsque la course est achevée.
- La vitesse du mouvement de descente est réglée automatiquement de façon à être contenue dans les limites qui sont prescrites par les normes en vigueur.



N'interposer aucune cale ou entretoise entre les tampons et le point d'appui du véhicule.

TABLEAU. 6





9.0 ENTRETIEN ORDINAIRE



AVERTISSEMENT

Les opérations qui sont contenues dans ce paragraphe sont les seules qui peuvent être effectuées par l'opérateur ou par la personne qu'il a autorisée. Les opérations qui ne sont pas comprises dans ce paragraphe doivent être considérées comme des opérations de type extraordinaire, et elles doivent être effectuées par des techniciens qualifiés ou par le constructeur.

Pour garantir les performances de la traverse et son fonctionnement correct , il est indispensable de s'en tenir aux instructions indiquées cidessous, en effectuant le nettoyage et l'entretien périodique ordinaire.



AVERTISSEMENT

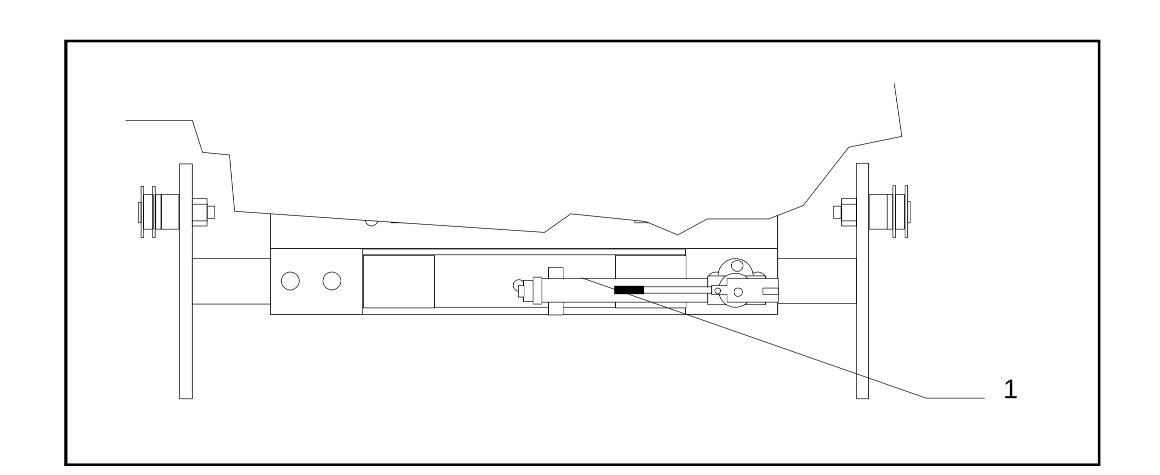
Les opérations de nettoyage doivent être effectuées en conditions de sécurité maximale, pour cette raison il faut effectuer ces opérations avec la traverse en position de repos.

Pour effectuer d'éventuels appoints d'huile, à exécuter si la structure de levage n'atteint pas la hauteur déclarée, procéder en abaissant complètement la structure, dévisser le bouchon de remplissage de l'huile (1 TAB. 7) du cylindre et verser de l'huile jusqu'à atteindre le niveau du bouchon de remplissage (TAB. 7). Utiliser **Huile AGIP ACER 22** ou équivalents.

- Effectuer une course complète de la traverse en montée et en descente, en tenant le bouchon de remplissage démonté, pour permettre la décharge d'un excédent éventuel d'huile.
- Remettre le bouchon pour fermer le trou de remplissage.
- Répéter cette opération au cas où la structure n'atteint pas encore la hauteur déclarée.

1 Maintenir la traverse et le vérin en parfait état de propreté.
2 Huiler périodiquement les pivots des roues de soutien.
3 Maintenir constamment propres et graissées les parties mobiles de la structure à pantographe.

TABLEAU. 7



10.0 TABLEAU DE LA RECHERCHE DES INCONVÉNIENTS ÉVENTUELS

INCONVÉNIENTS	CAUSES POSSIBLES	REMÈDES
La traverse ne soulève pas la portée déclarée.	1 Soupape de max. sale ou avariée. 2 Soupape de commande de la descente ouverte ou sale. 3 Garnitures du cylindre endommagées.	1 Envoyer la pompe au centre d'entretien du revendeur agréé. 2 Démonter et nettoyer le corps de la soupape connectée à l'organe de commande de la descente, la remplacer si elle est abîmée. 3 Démonter le groupe cylindre-pompe et l'envoyer au centre d'entretien du revendeur agréé.
Avec l'action de pompage la structure monte mais redescend tout-de-suite à la position précédente	1 Manque d'huile dans le réservoir. 2 Soupape de retenue sale ou avariée.	1 Ajouter de l'huile dans le réservoir, en utilisant le bouchon comme indiqué au chapitre de l'entretien ordinaire. 2 Démonter la soupape à l'intérieur de la pompe, la nettoyer avec de l'air comprimé et de l'essence, manier avec grand soin.
La traverse monte de peu à chaque pompage.	1 Infiltration dans les garnitures de l'élément de pompage. 2 Manque d'huile dans le réservoir.	1 Oter le corps de l'élément de pompage contenant les garnitures, et les remplacer. 2 Ajouter de l'huile dans le réservoir, en utilisant le bouchon comme indiqué au chapitre de l'entretien ordinaire.
La traverse ne reste pas en position	1 Infiltration dans les garnitures du cylindre. 2 Soupape de descente sale ou avariée	1 Démonter le groupe pompe-piston, remplacer les garnitures du cylindre. Ou bien expédier le groupe au revendeur agréé. 2 Oter le corps de la soupape, la nettoyer avec de l'air comprimé et de l'essence, la remonter, manier avec grand soin.
Vitesse excessive pendant la descente.	1 Soupape de contrôle de la descente avariée.	1 Oter la soupape de descente qui se trouve derrière le raccord oléodynamique du cylindre, la nettoyer, contrôler l'efficacité, la remplacer si elle est abîmée.



N.B.: La soupape de pression max. est scellée par le fabricant, en cas de mauvais fonctionnement imputable à cette soupape envoyer l'appareil ou bien le groupe pompe-cylindre au centre d'entretien du revendeur agréé.

11.0 EMPLOI

La traverse ne doit être utilisée que par des membres du personnel spécialement autorisés.
Nous vous rappelons que son utilisation éventuelle par des personnes ne connaissant pas les procédures qui sont spécifiées dans ce manuel pourrait causer des dangers.

Pour nécessités éventuelles d'assistance, s'adresser aux centres agréés, et exiger l'emploi de pièces originales.
La liste des pièces de rechange est jointe à ce manuel des instructions.

12.0 STOCKAGE

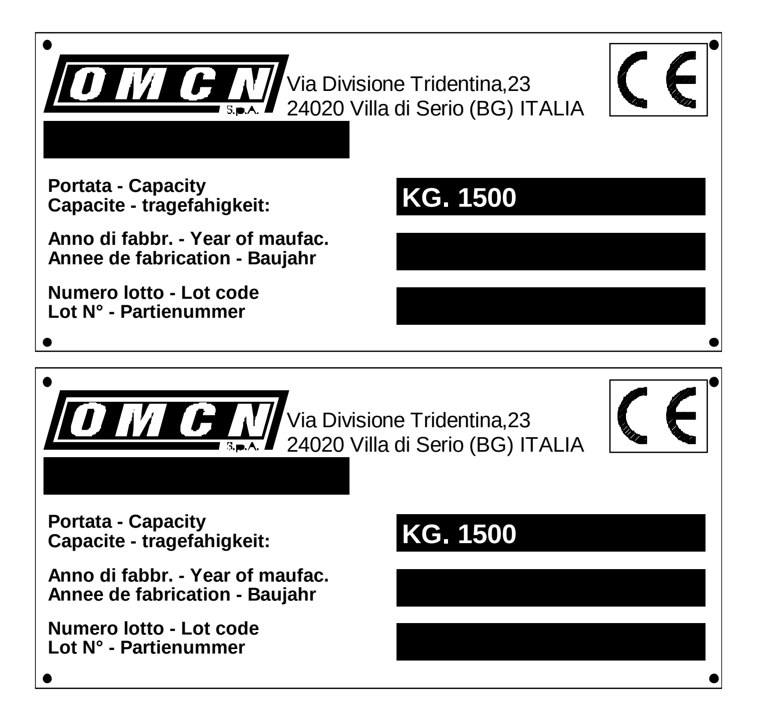
Ien cas de stockage pendant de longues périodes, il est nécessaire de déconnecter les sources d'alimentation, de vider le réservoir de la pompe de toute l'huile contenue, et de pourvoir à protéger toutes les parties qui pourraient s'abîmer à cause du dépôt de poussière.

13.0 ÉLIMINATION

Il est recommandé, quand on décide de ne plus utiliser cet appareil, de le mettre hors d'usage.

En cas d'abandon et d'élimination de la traverse, il faut la traiter comme un déchet spécial, il faut donc la décomposer dans ses parties homogénes, et celles-ci doivent être traitées séparément selon les lois en vigueur.

14.0
PLAQUETTE TYPE



15.0
TESTS D’ESSAI

Avant l’emballage la traverse a été soumise à l’essai fonctionnel sur les points énumérés ci-dessous:

- Contrôle fonctionnel de soulèvement et des parties en général.
- Contrôle fonctionnel des soupapes de contrôle de la descente.
- Contrôle et tarage de la soupape de pression max.

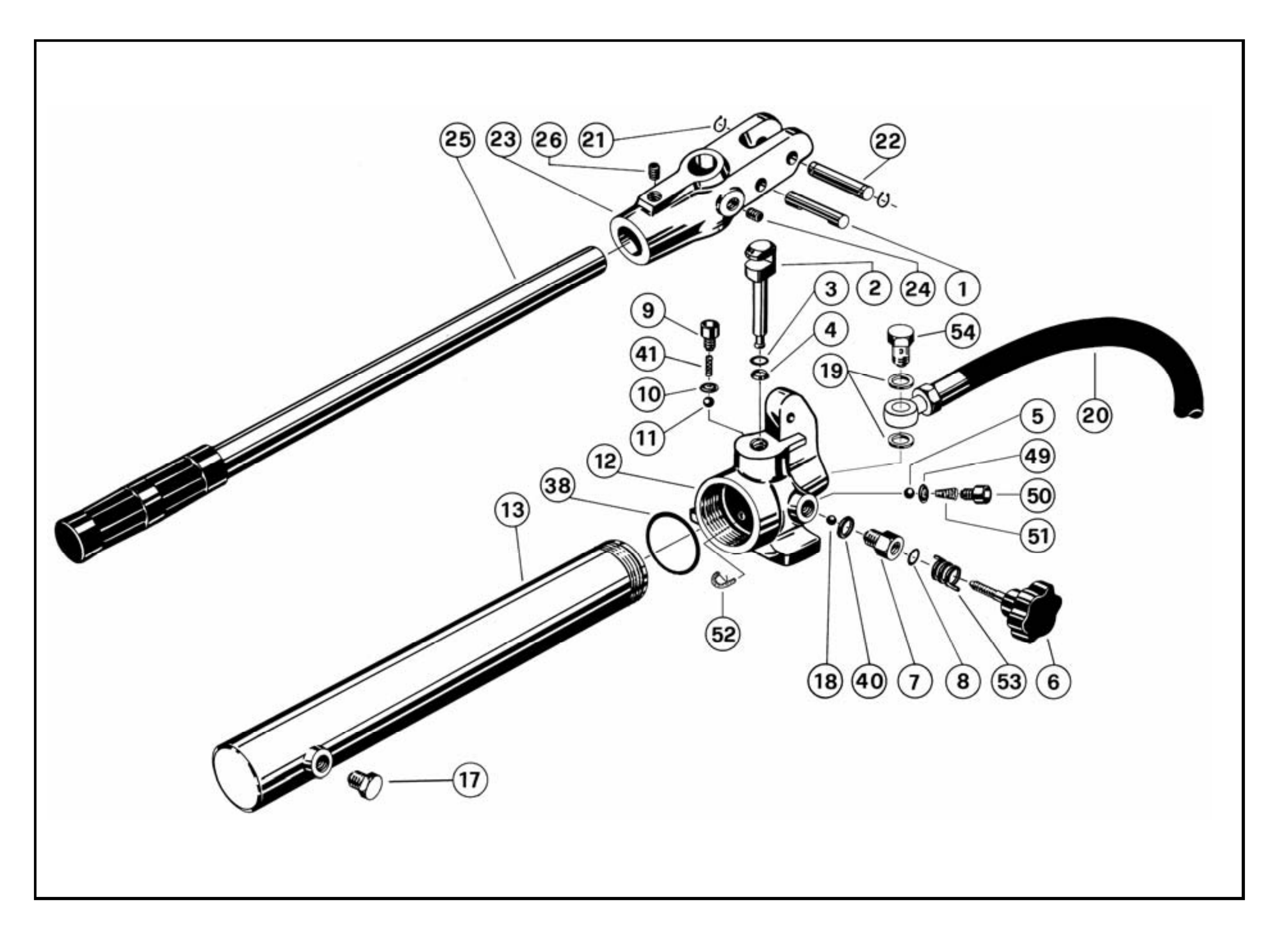
16.0
SCHÉMA HYDRAULIQUE
ET COMPOSANTS
TABLEAU. 8

A POMPE MANUELLE
B FILTRE DE L'AIR
D VALVE DE CONTRÔLE DESCENTE

E SOUPAPE DE DESCENTE
F SOUPAPE DE RETENUE
G RACCORD MANOMÈTRE
H CYLINDRE
I SOUPAPE ANTICHUTE

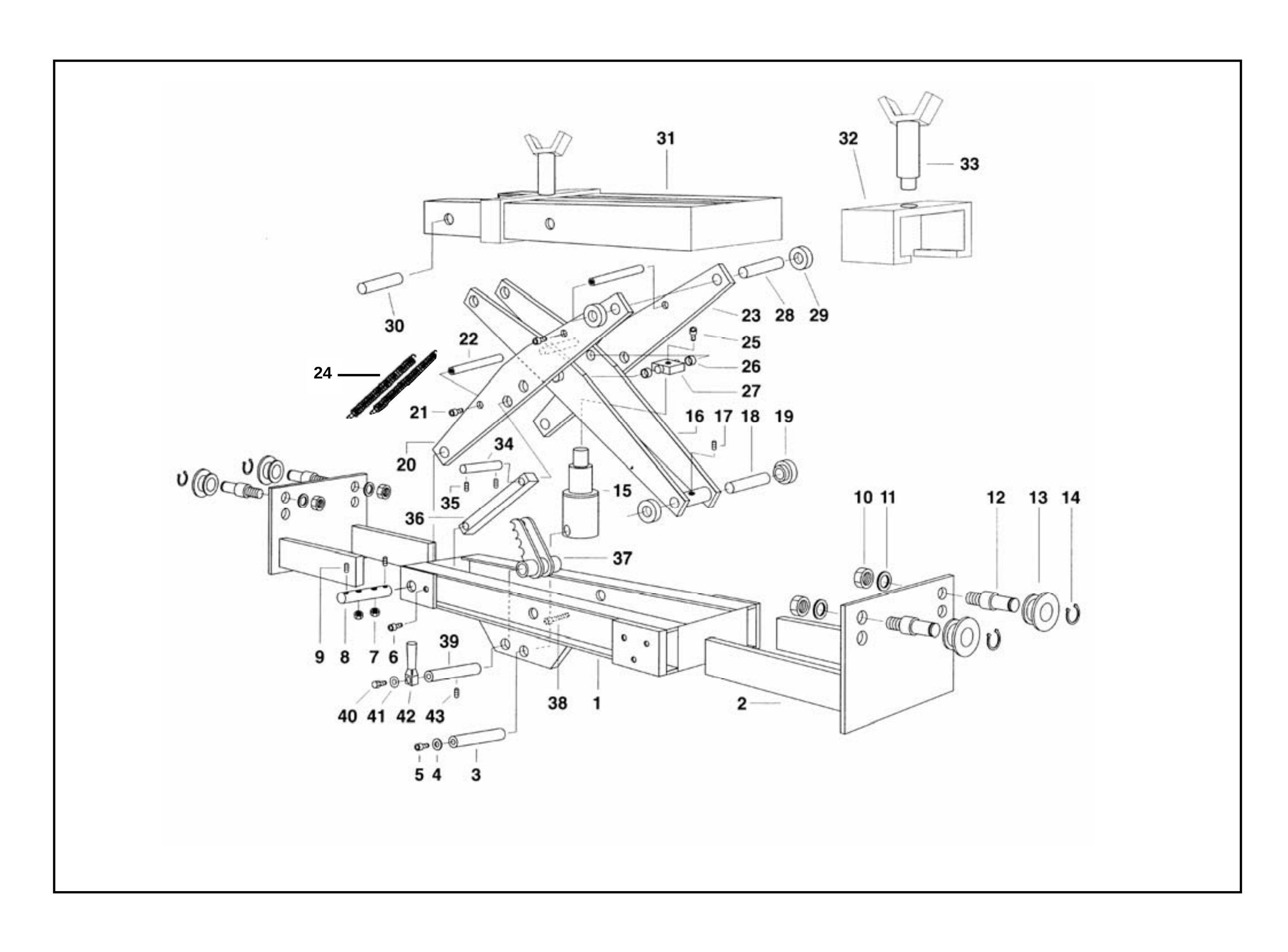


17.0
DESSIN ÉCLATE DE LA POMPE HYDRAULIQUE
TABLEAU. 9



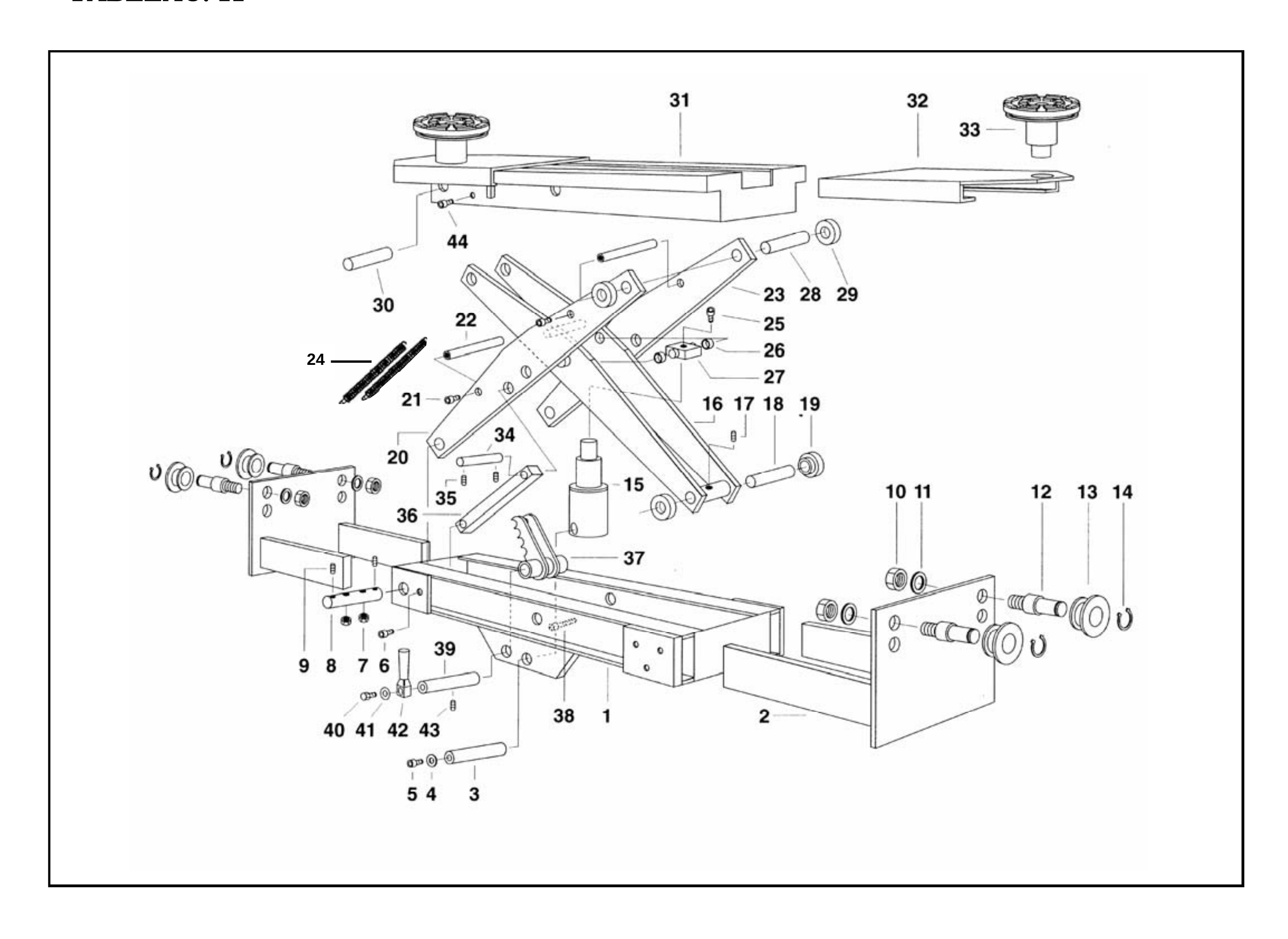
1 Pivot
2 Piston de la pompe
3 O-Ring
4 Garniture
5 Bille d'aspiration
6 Volant de fermeture soupape de retenue
7 Écrou
8 O-Ring
9 Vis de fermeture
10 Garniture en cuivre
11 Bille d'étanchéité
12 Corps de la pompe
13 Réservoir
17 Vis de chargement huile
18 Bille de vidange
19 Garniture en cuivre
20 Tuyau en caoutchouc
21 Bague "Seeger"
22 Pivot pour entablure levier
23 Levier de manœuvre de la pompa
24 Grain de fixation rallonge
25 Manche de rallonge levier
26 Grain de fixation rallonge
38 O-Ring
40 Garniture en cuivre
41 Ressort pour bille
49 Garniture en cuivre
50 Vis fermeture
51 Ressort conique
52 Filtre de l'huile
53 Ressort de sécurité descente
54 Vis fermeture tube

18.0
DESSIN ÉCLATE STRUCTURE
Art. 451 - 451 S - 451 SE
TABLEAU. 10



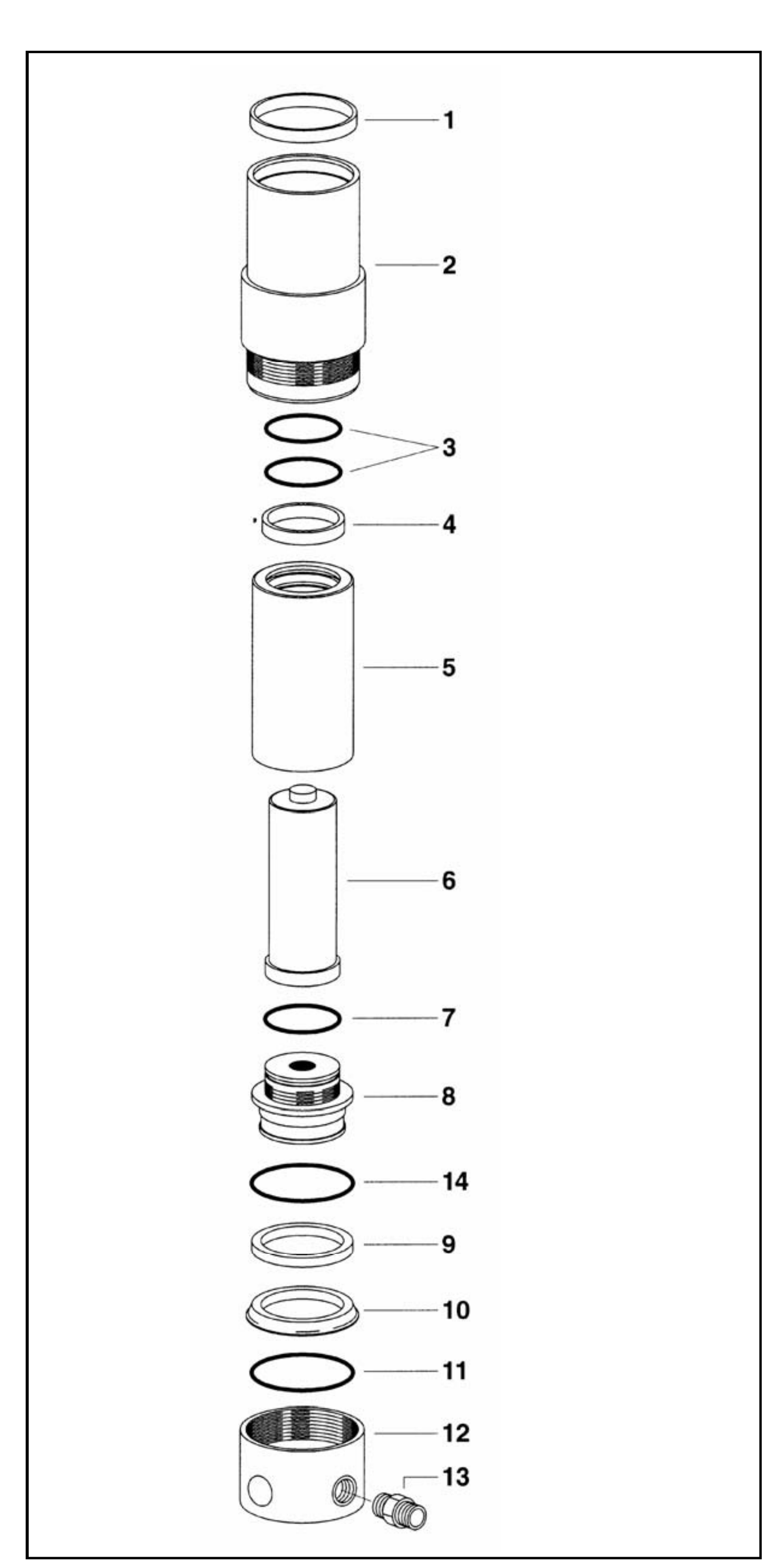
1 CHASSIS	12 PIVOT	23 BATI EXTERNE	34 PIVOT
2 RALLONGE	13 ROUE	24 RESSORT	35 GRAIN
3 PIVOT	14 SEEGER	25 VIS	36 LEVIER
4 RONDELLE	15 VERIN	26 RONDELLE	37 DENTS DE SÉCURITÉ
5 VIS	16 BATI INTERNE	27 SUPPORT POUR CYLINDRE	38 VIS DE ARRÊTE
6 VIS	17 GRAIN	28 PIVOT	39 PIVOT
7 ECROU	18 PIVOT	29 ROULEAU	40 VIS
8 PIVOT	19 ROULEAU	30 PIVOT	41 RONDELLE
9 GRAIN	20 BATI EXTERNE	31 TIGE MOBILE	42 POIGNÉE
10 ECROU	21 VIS	32 PORTE-APPUI	43 GRAIN
11 RONDELLE	22 PIVOT	33 APPUI POUR CHARGEMENT	

19.0
DESSIN ÉCLATE STRUCTURE
Art. 451/A - 451/A S - 451/A SE
TABLEAU. 11



1 CHÂSSIS
2 RALLONGE
3 PIVOT
4 RONDELLE
5 VIS
6 VIS
7 ECROU
8 PIVOT
9 GRAIN
10 ECROU
11 RONDELLE
12 PIVOT
13 ROUE
14 SEEGER
15 VERIN
16 BATI INTERNE
17 GRAIN
18 PIVOT
19 ROULEAU
20 BATI EXTERNE
21 VIS
22 PIVOT
23 BATI EXTERNE
24 RESSORT
25 VIS
26 RONDELLE
27 SUPPORT POUR CYLINDRE
28 PIVOT
29 ROULEAU
30 PIVOT
31 TIGE MOBILE
32 PORTE-APPUI
33 APPUI POUR CHARGEMENT
34 PIVOT
35 GRAIN
36 LEVIER
37 DENTS DE SÉCURITÉ
38 VIS DE ARRÊTE
39 PIVOT
40 VIS
41 RONDELLE
42 POIGNÉE
43 GRAIN

20.0
DESSIN ÉCLATE DU CYLINDRE
Art. 451 - 451 S - 451 SE
Art. 451/A - 451/A S - 451/A SE
TABLEAU. 12



1 FRETTE
2 CHAMBRE EXTERNE
3 O-RING
4 BAGUE GUIDE
5 CHEMISE
6 TIGE
7 O-RING
8 TETE TIGE
9 BAGUE GUIDE
10 GARNITURE
11 O-RING
12 CULOT
13 RACCORD FILETE
14 O-RING

21.0 ACCESSOIRES SUR DEMANDE

Pour améliorer les performances de la machine et en même temps rendre son utilisation plus sûre et plus fonctionnelle, ***OMCN*** fournit sur demande une série d'accessoires adaptables aux modèles de la machine de ce manuel.

Les types d'accessoires utilisables pour chaque modèle de la machine sont indiqués sur le catalogue commercial ***OMCN.***

Les instructions spécifiques pour utiliser l'accessoire en toute sécurité sont fournies avec cet accessoire, et par conséquent elles ne sont pas indiquées dans ce manuel, pour des raisons de brièveté.

ANNOTATIONS:



RAPPORT D'INSTALLATION ET ESSAI DE FONCTIONNEMENT

ART. _____________

MATRICULE: ___________ DATE D'INSTALLATION: ________________

1) Le présent rapport a pour but de permettre l'annotation des opérations effectuées pendant la mise en service de l'élévateur afin que l'essai de fonctionnement et la réception soient positifs.
2) Le présent rapport doit être rempli exclusivement par l'installateur, en trois copies ; une pour le fabricant, une pour le revendeur et une pour l'utilisateur. Ce dernier appose sa signature conjointement à l'installateur en tant qu'acceptation de l'élévateur.
3) La date de la signature conjointe citée au point 2 précédent est la date à considérer pour l'entrée en vigueur du contrat de garantie de l'élévateur.
4) Avec le présent rapport, l'installateur garantit avoir exécuté correctement les opérations d'installation et essai reportées ci-après, en respectant intégralement les instructions contenues dans le manuel d'instruction, utilisation, entretien et pièces de rechange auquel le présent document est joint.

5.0	OPÉRATIONS DE CONTRÔLE ET CONTRÔLE	EFFECTUÉ
5.1	FONCTIONNALITÉ MONTÉE	
5.2	FONCTIONNALITÉ DESCENTE	
5.3	CONTRÔLE FONCTIONNEMENT DES GLISSIÈRES	
5.4	CONTRÔLE RALLONGES APPUI GLISSIÈRES	
5.5	CONTRÔLE NIVEAU D'HUILE DANS LE RÉSERVOIR	
5.6	CONTRÔLE POSITION ET STABILITÉ TAMPONS ET ÉTRIERS APPUI VÉHICULE	
5.7	CONTRÔLE TARAGE VALVE DE MAX. PRESSION	
5.7	CONTRÔLE VITESSE DE DESCENTE DE LA TRAVERSE	
5.8	CONTRÔLE DONNÉES PLAQUETTE CE	
5.9	CONTRÔLE CORRESPONDANCE DONNÉES PLAQUETTE CE AVEC DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	
5.10	CONTRÔLE POSITION DES PLAQUETTES ADHÉSIVES	

ANNOTATION: ____

____

Cachet et signature de l'utilisateur *Cachet et signature de l'installateur*



24020 VILLA DI SERIO (BG) ITALIA
Via Divisione Tridentina, 23
Tél. : 035/423.44.11 r.a.
- Fax B. commercial Italie: 035/423.44.41 - 035/423.44.42
- Fax Export: +39/035/423.44.49

OMCN/INTERNET:
http:// www.omcn.com
http:// www.omcn.it
e-mail : info@omcn.com
e-mail : info@omcn.it

Cachet du revendeur:





RAPPORT D'INSTALLATION ET ESSAI DE FONCTIONNEMENT

ART. ______________

MATRICULE: ____________ DATE D'INSTALLATION: _________________

1) Le présent rapport a pour but de permettre l'annotation des opérations effectuées pendant la mise en service de l'élévateur afin que l'essai de fonctionnement et la réception soient positifs.
2) Le présent rapport doit être rempli exclusivement par l'installateur, en trois copies ; une pour le fabricant, une pour le revendeur et une pour l'utilisateur. Ce dernier appose sa signature conjointement à l'installateur en tant qu'acceptation de l'élévateur.
3) La date de la signature conjointe citée au point 2 précédent est la date à considérer pour l'entrée en vigueur du contrat de garantie de l'élévateur.
4) Avec le présent rapport, l'installateur garantit avoir exécuté correctement les opérations d'installation et essai reportées ci-après, en respectant intégralement les instructions contenues dans le manuel d'instruction, utilisation, entretien et pièces de rechange auquel le présent document est joint.

5.0	OPÉRATIONS DE CONTRÔLE ET CONTRÔLE	EFFECTUÉ
5.1	FONCTIONNALITÉ MONTÉE	
5.2	FONCTIONNALITÉ DESCENTE	
5.3	CONTRÔLE FONCTIONNEMENT DES GLISSIÈRES	
5.4	CONTRÔLE RALLONGES APPUI GLISSIÈRES	
5.5	CONTRÔLE NIVEAU D'HUILE DANS LE RÉSERVOIR	
5.6	CONTRÔLE POSITION ET STABILITÉ TAMPONS ET ÉTRIERS APPUI VÉHICULE	
5.7	CONTRÔLE TARAGE VALVE DE MAX. PRESSION	
5.7	CONTRÔLE VITESSE DE DESCENTE DE LA TRAVERSE	
5.8	CONTRÔLE DONNÉES PLAQUETTE CE	
5.9	CONTRÔLE CORRESPONDANCE DONNÉES PLAQUETTE CE AVEC DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	
5.10	CONTRÔLE POSITION DES PLAQUETTES ADHÉSIVES	

____

ANNOTATION: ____

____

_____________________________ _____________________________

Cachet et signature de l'utilisateur *Cachet et signature de l'installateur*





COPIE POUR LE FABRICANT

RAPPORT D'INSTALLATION ET ESSAI DE FONCTIONNEMENT

ART. ______________

MATRICULE: ____________ DATE D'INSTALLATION: _________________

1) Le présent rapport a pour but de permettre l'annotation des opérations effectuées pendant la mise en service de l'élévateur afin que l'essai de fonctionnement et la réception soient positifs.
2) Le présent rapport doit être rempli exclusivement par l'installateur, en trois copies ; une pour le fabricant, une pour le revendeur et une pour l'utilisateur. Ce dernier appose sa signature conjointement à l'installateur en tant qu'acceptation de l'élévateur.
3) La date de la signature conjointe citée au point 2 précédent est la date à considérer pour l'entrée en vigueur du contrat de garantie de l'élévateur.
4) Avec le présent rapport, l'installateur garantit avoir exécuté correctement les opérations d'installation et essai reportées ci-après, en respectant intégralement les instructions contenues dans le manuel d'instruction, utilisation, entretien et pièces de rechange auquel le présent document est joint.

5.0	OPÉRATIONS DE CONTRÔLE ET CONTRÔLE	EFFECTUÉ
5.1	FONCTIONNALITÉ MONTÉE	
5.2	FONCTIONNALITÉ DESCENTE	
5.3	CONTRÔLE FONCTIONNEMENT DES GLISSIÈRES	
5.4	CONTRÔLE RALLONGES APPUI GLISSIÈRES	
5.5	CONTRÔLE NIVEAU D'HUILE DANS LE RÉSERVOIR	
5.6	CONTRÔLE POSITION ET STABILITÉ TAMPONS ET ÉTRIERS APPUI VÉHICULE	
5.7	CONTRÔLE TARAGE VALVE DE MAX. PRESSION	
5.7	CONTRÔLE VITESSE DE DESCENTE DE LA TRAVERSE	
5.8	CONTRÔLE DONNÉES PLAQUETTE CE	
5.9	CONTRÔLE CORRESPONDANCE DONNÉES PLAQUETTE CE AVEC DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	
5.10	CONTRÔLE POSITION DES PLAQUETTES ADHÉSIVES	

____

ANNOTATION: ____

____

______________________________ ______________________________

Cachet et signature de l'utilisateur *Cachet et signature de l'installateur*

